



CONTRAT (spécimen)

Entre les soussignés :

L'association LOGEDU, dont le siège social est à CHATEAU-SALINS (57170), 5, rue du Général de Gaulle, représentée par Mademoiselle KRICK, sa présidente d'une part

et

Monsieur

demeurant.....

ci après désigné l'AUTEUR d'autre part

Etant exposé que :

L'auteur a conçu et réalisé un logiciel dont le nom est :

.....

ci-après désigné le PRODUIT.

Article 1 : - Objet

L'auteur autorise l'association Logedu à diffuser le PRODUIT, avec les droits suivants :

- Droit de reproduction de tout ou partie du PRODUIT ;
- Droit d'utiliser et de concéder des licences d'utilisation de tout ou partie du PRODUIT;

Article 2 : - Territoire - Durée

La présente concession est faite pour avoir effet en tout lieu et pour une durée de 12 mois à compter de la signature du présent contrat. Au delà de ce terme, il sera reconduit tacitement.

Article 3 - Garanties

L'AUTEUR déclare être titulaire de tous les droits faisant l'objet du présent contrat et pouvoir en conséquence les concéder à l'association LOGEDU dans les conditions présentes sans que celle-ci ne soit jamais ni recherchée, ni inquiétée à cet égard.

L'AUTEUR garantit le bon fonctionnement du PRODUIT. Il s'engage en conséquence à procéder à toutes corrections qui s'avèreraient nécessaires.

Article 4 - Rémunération

En contrepartie des droits concédés, l'association LOGEDU versera à l'AUTEUR un droit correspondant à 40% du prix de vente hors taxes. Le prix de vente sera fixé par l' AUTEUR. Les redevances seront versées trimestriellement à l'auteur.

Article 5 : - Résiliation

Le présent contrat annule tout contrat antérieur avec l'association LOGEDU concernant le PRODUIT. Il peut être résilié à tout moment et sans aucune justification par l'une des deux parties sur simple lettre recommandée.

Fait en deux exemplaires,

Date - Signature